

Bonjour

MAGAZINE
d'INFORMATION
du VALOIS

Valois

N°7 - Février 2014

**La culture dans le Valois :
tout un programme !**



**Festival des
35 clochers
en Vallée
de l'Automne**
p.13

Musivales
11^{ème} saison...
**Demandez
le programme !**
p.14

ÉDITORIAL



Arnaud FOUBERT

Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois
Maire de Crépy-en-Valois

Chères Valoisienues, chers Valoisienues,

La culture est à l'honneur de ce nouveau numéro de votre magazine intercommunal Bonjour Valois. Nous avons trouvé intéressant de vous présenter la diversité des actions culturelles menées sur notre territoire.

La Communauté de Communes du Pays de Valois a pris la compétence culture il y a de nombreuses années. Le maître mot : la diversité. L'objectif : l'accès à la culture pour tous les Valoisienues. Comment ? Avec de la musique à l'école, des concerts variés (classique, variétés, métal), du théâtre, du cinéma, un musée de l'archerie, de la danse, du patrimoine bâti exceptionnel... Bref, il est important que la culture soit à la portée de tous ! Et si la CCPV possède cette compétence culturelle, cela ne l'empêche pas de collaborer avec les acteurs locaux tels que la mjc de Crépy-en-Valois ou encore l'espace Jean Legendre de Compiègne, sans oublier les associations locales qui s'investissent tous les jours pour proposer des programmes de qualité. Je vous invite à lire le dossier et à découvrir tout ce qui se passe près de chez vous.

Les élections municipales approchent. En page 3, un petit rappel sur les nouvelles modalités d'élection. Si vous habitez une commune de plus ou de moins de 1 000 habitants, les choses diffèrent, notamment sur l'élection des délégués communautaires.

Les préoccupations environnementales sont de plus en plus présentes dans nos esprits. Ce numéro est particulièrement riche en informations pratiques (tri des déchets, jardinage raisonné), mais aussi en présentation de la faune et de la flore locales. Avec l'arrivée prochaine du printemps, promenez-vous et découvrez ou re-découvrez les merveilleux paysages qui vous entourent.

Bonne lecture !

Arnaud FOUBERT

SOMMAIRE

ACTUALITÉ

3 > 5

ÉCONOMIE

6 > 7

DOSSIER

8 > 10

ENVIRONNEMENT

11 > 12

**CULTURE, PATRIMOINE
TOURISME, LOISIRS**

13 > 16

Surveillez votre boîte aux lettres !

Bonjour Valois est distribué dans chaque foyer du territoire. Il arrive parfois que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos parutions. Dans ce cas, merci de bien vouloir le signaler à :

communication@cc-paysdevalois.fr
ou au 03 44 98 30 11



Bonjour Valois vous présente en image les membres de son comité éditorial, en pleine réunion de rédaction. (© CCPV, C. Guérin)

Assis, de g. à d. : le président de la CCPV et maire de Crépy-en-Valois, **Arnaud FOUBERT**, et les 5 vice-présidents de la CCPV : **Philippe BOULLAND**, **Anne-Sophie SICARD**, **Hubert BRIATTE**, **Benoît HAQUIN** et **Guy-Pierre de KERSAINT**.

Debout, de g. à d. : **Anne-Claire CHOQUER**, directeur général des services de la CCPV et **Daniel LÉGER**, président de la commission communication.

37, bis rue Gambetta
60440 Nanteuil-le-Haudouin
Tél. : 03 44 98 30 11 - Fax : 03 44 87 67 81
communication@cc-paysdevalois.fr
www.cc-paysdevalois.fr

Directeur de la publication : Arnaud FOUBERT
Directrice de la rédaction : Anne-Claire CHOQUER
Rédactrice en chef : Caroline GUÉRIN
Rédactrice en chef adjointe : Pauline NEUMANN
Secrétaire de la publication : Annabelle PITET

Comité éditorial : Philippe BOULLAND, Hubert BRIATTE, Anne-Claire CHOQUER, Arnaud FOUBERT, Caroline GUÉRIN, Benoît HAQUIN, Guy-Pierre de KERSAINT, Daniel LÉGER, Pauline NEUMANN, Anne-Sophie SICARD

© **Photos de couverture** : A. Pitet - L. Compain - A. Carrara
© **Illustrations p. 3 et 6** : Fotolia + Max Art Director

Éditorial : Arnaud FOUBERT (© CCPV, photosreportage.com)

Impression sur papier PEFC à 23 500 exemplaires
N°ISSN en cours



Élections municipales 2014 : *ce qui va changer*

**Qui allez-vous élire
les dimanches
23 et 30 mars 2014 ?**

**Dans toutes les
communes vous allez
élire vos conseillers
municipaux pour 6 ans.
Les conseillers
municipaux gèrent
les affaires de la
commune et élisent le
maire et les adjoints.**

**Dans les communes de
plus de 1 000 habitants,
vous élirez aussi vos
conseillers commu-
nautaires.**

**Les conseillers
communautaires
représentent votre
commune au sein
de l'Établissement
public de coopération
intercommunale (EPCI*)
à fiscalité propre auquel
elle appartient, c'est-à-
dire la Communauté
de Communes du
Pays de Valois.**

* Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.

Commune de moins de 1 000 habitants

Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront, dans tous les cas, décomptés individuellement.

NOUVEAU :

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter **pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate**.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Vous n'élirez pas directement des conseillers communautaires.

Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Commune de plus de 1 000 habitants

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste bloquée. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier (**panachage interdit**).

NOUVEAU :

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats aux sièges de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

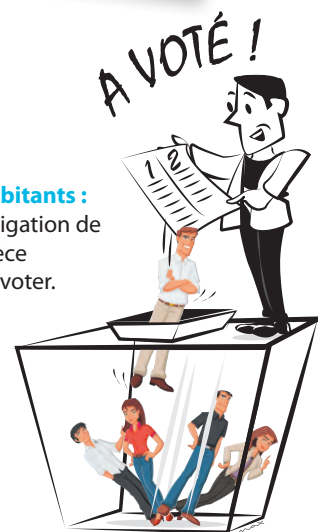


À NOTER :

Commune de + ou - 1 000 habitants : l'électeur a l'obligation de présenter sa pièce d'identité pour voter.

+ D'INFOS

www.interieur.gouv.fr
rubrique élections



L'Office de tourisme du Pays de Valois

En juin 2013, forte de ses 62 communes-membres, la Communauté de Communes du Pays de Valois a pris la « compétence tourisme ». Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'Office de tourisme de Crépy-en-Valois et de la Vallée de l'Automne est devenu intercommunal et s'appelle désormais « Office de tourisme du Pays de Valois ». Concrètement, les missions d'accueil, d'information, de promotion touristique, d'animation et de coordination des acteurs locaux s'étendent désormais à tout le Valois.

Une nouvelle adresse, de nouveaux services...

Outre un développement géographique, cette nouveauté va également entraîner une modernisation des locaux et la création de nouveaux services.

Courant 2014, l'Office du tourisme quittera la rue de Soissons pour emménager, au

82, rue Nationale. Les visiteurs pourront alors y découvrir un établissement moderne, attractif et une équipe à leur écoute. De nouveaux services leur seront offerts, comme la visite mobile de la vieille ville, des plans de randonnées à emporter

sur leur smartphone, la consultation de l'agenda sur tablette tactile... L'été, ils pourront profiter du patio pour consulter les informations de l'OT en wifi ou encore préparer leur prochain séjour avec l'une des conseillères de l'OT.

Plus d'informations : www.valois-tourisme.fr • 03 44 59 03 97 • otcrepyvalois@wanadoo.fr

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Dimanche 18 mai

Salon des cartes postales anciennes à l'Abbaye Saint-Arnoul de Crépy-en-Valois.

De 8h30 à 17h30

Samedi 31 mai Dimanche 1^{er} juin

Le parc de Géresme de Crépy-en-Valois fête L'Oise verte & bleue et s'anime de toutes parts.

De 9h à 18h

Dimanche 1^{er} juin

Balade nature à Feigneux. Venez découvrir le Coteau du Châtel, l'un des derniers grands larris (pelouses calcicoles) de la Vallée d'Automne.

De 15h à 17h30

Dimanche 22 juin

Stage de danse contemporaine conduit par Pascal Giordano, dans les locaux de L'Usine à Danses (2, rue Gustave Eiffel, Crépy-en-Valois).

De 14h à 17h

Samedi 28 juin Dimanche 29 juin

Gala annuel des élèves de L'Usine à Danses à la salle Marcel Quentin de Crépy-en-Valois.

À partir de 20h30

ZOOM sur...

Le musée de l'archerie et du Valois rouvrira ses portes au public le samedi 29 mars 2014...



À cette occasion, l'entrée sera libre et gratuite de 14h à 18h. Vous pourrez ainsi découvrir la nouvelle présentation de la salle des arcs de chasse...

Spectacle gratuit le dimanche 30 mars à 15h.

Le musée accueillera les membres de l'association Salmoisa qui présenteront le spectacle « La boîte magique » et qui initieront le public aux techniques du mime.

L'entrée sera libre et gratuite, dans la limite des places disponibles.



Festival « des livres & vous » : Tous héros !

ACTUALITÉ

Tous les deux ans, la Communauté de Communes du Pays de Valois est partenaire du festival « des livres & vous ».



En 2014, ce festival prendra ses quartiers du mercredi 2 au mercredi 9 avril à la salle Bernard Kindraich de Crépy-en-Valois pour une semaine d'animations autour du livre. Pour cette 18^e édition, le thème retenu est « Tous héros ! ».

De Superman aux héros du quotidien, en passant par les demi-dieux de la mythologie ou encore les héros anonymes de la Grande Guerre, qui sont vraiment ces personnages qui nous fascinent et nous font rêver ?

Tous les jours

Expositions, spectacles, rencontres avec des auteurs, ateliers créatifs, contes, et bien d'autres activités encore, seront proposés aux petits comme aux grands Valoisien(ne)s, de 9h à 20h.



Les temps forts de cette édition

- **MERCREDI 2 AVRIL** : 3 séances du Spectacle Guignol
- **VENDREDI 4 AVRIL** : spectacle « Beethoven, ma seule morale est ma force » par la compagnie Lafil
- **DIMANCHE 6 AVRIL** : spectacle "Pierre et le loup" par l'Ensemble ArcoNotes
- Séances de dédicaces d'auteurs les jeudi, vendredi, lundi et mardi
- Intermède musical par l'école de musique intercommunale du Pays de Valois
- Ateliers
- Représentations par L'Usine à Danses, etc.

Plus d'infos :

Connectez-vous vite sur

www.facebook.com/festivaldeslivresetvous

twitter.com/FDLetV

BONNES RÉOLUTIONS

Le printemps arrive... , et avec lui la reprise de la collecte des déchets verts



À partir du 24 mars, la collecte des déchets verts en porte-à-porte reprend à la fréquence d'une fois par semaine.

Présentés en fagot ou dans des bacs, déposez vos déchets verts devant chez vous la veille du ramassage. Ils seront collectés dans la limite de 3 volumes de 80 litres chacun. Pour des quantités plus importantes, ayez le réflexe déchetteries (réseau VERDI Betz, Crépy-en-Valois, Le Plessis-Belleville, Morienvall).

Plus d'infos :

03 44 88 30 91

environnement@cc-paysdevalois.fr
www.cc-paysdevalois.fr - www.smvo.fr



Zoom sur un secteur qui recrute...



À noter, ce chiffre est en évolution positive en nombre d'emplois comme en créations d'entreprise.

Collective ou commerciale, deux grandes catégories d'un secteur qui recrute : la restauration.

La restauration , un des plus gros recruteurs, notamment pour les polyvalents de cuisine et les serveurs.

Entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2012, 183 837 offres d'emplois ont été confiées à Pôle emploi. Ce secteur devrait recruter 120 000 personnes d'ici à 2015 (Source ONISEP).

La **restauration collective** est proposée aux personnes travaillant ou séjournant dans des collectivités : entreprises, administrations, écoles, hôpitaux, etc.

La **restauration commerciale** comprend la restauration traditionnelle, la restauration rapide, les cafés-restaurants, etc.

C'est ce segment, dominé par la restauration traditionnelle, qui emploie le plus.

En 2012, en France, la restauration, c'est : 147 000 entreprises et 42,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour 531 000 salariés (source UMIH).

Dans l'Oise, on compte pour cette même année, 2 163 salariés pour 295 établissements. Soit 11% des entreprises et 8% des salariés (source la MIEF).

Sur le territoire Santerre-Oise-sud-Oise, le BMO (besoin en main d'œuvre) du Pôle emploi nous indique que 14,5% des établissements souhaitent recruter. Ces embauches concernent en premier lieu les employés polyvalents de cuisine et les serveurs.

Une image en pleine transformation.

Paradoxalement, ce sont des métiers pour lesquels il est difficile de recruter. En effet, pendant longtemps, le secteur a souffert d'une mauvaise image en termes d'emplois.

C'est pour cela que les partenaires sociaux, et tout particulièrement l'UMIH (Union des métiers de l'industrie de l'hôtellerie), font de gros efforts pour

le rendre plus attractif en améliorant sans cesse les conditions de travail et en développant la formation.

2011, l'hôtellerie-restauration est en 2^e position en nombre d'apprentis embauchés.

À Crépy-en-Valois par exemple, le restaurant **le Relais du Valois** emploie deux apprentis.

Car, comme l'expliquent les responsables Denis et Pascal ZANETTI : « Ce sont des personnes qui ont un CAP, qui connaissent le métier par leur formation de base et qui continuent à se former sur le terrain. Pour nous, l'avantage est la transmission de notre passion et l'augmentation des emplois bien que nous soyons ouverts depuis peu ». Ainsi, tout le monde est satisfait.

Ouvertures / fermetures d'établissements : le solde est positif.

En comparant les créations et les reprises d'entreprises avec le nombre de fermetures d'établissements, on constate que le solde est positif.

C'est sur ce point que la CCPV, notamment le service Développement économique, intervient en accompagnant les créateurs ou repreneurs dans leurs démarches grâce à des entretiens et à des suivis personnalisés.

Le service aide aussi financièrement les porteurs de projet avec des prêts à taux 0 (sous condition d'éligibilité) grâce à son partenariat avec la plateforme Initiative Oise-Est.

Coup de projecteur sur un créateur aidé par la CCPV

Le Relais du Valois, c'est avant tout l'histoire de deux frères passionnés de cuisine : « *Nous baignons dans ce monde depuis toujours, nos parents avaient eux-mêmes un restaurant dans les Vosges.* »

Des études et des années d'expériences en cuisine plus tard, ils s'associent et reprennent les locaux du **Bistrot du Marché** à Crépy-en-Valois.

Grâce au service Développement économique, Denis et Pascal ZANETTI ont bénéficié de deux prêts à taux 0 pour réaliser leur projet. « **Le 16 mai 2013, le Relais du Valois ouvrait.** »

Cela a généré deux sauvegardes d'emploi, une embauche et l'accueil de deux apprentis.

« Car Denis (le chef cuisinier) aime former et transmettre son savoir. »

Aujourd'hui, leur souhait est de continuer à se développer « *l'hôtel et les entreprises environnantes nous apportent de nombreux clients. Nous aimerions également toucher la population locale et cela grâce à notre carte qui s'adapte à leurs envies et aux produits de saison.* »

ÉCONOMIE



Denis et Pascal ZANETTI
© CCPV, A-S Muh

4^e édition des rencontres économiques du Valois

Comment développer son entreprise ?

Devenues un rendez-vous incontournable pour les entrepreneurs du Valois, les REV se sont déroulées le jeudi 5 décembre 2013, à Lévignen

Organisées conjointement par la Communauté de Communes du Pays de Valois, la ville de Crépy-en-Valois et le Groupement des entreprises du Valois, la soirée s'est déroulée autour de la question : comment développer son entreprise ?

Des spécialistes ont pu exposer différentes manières d'appréhender cette question à travers des interventions ciblées sur des thèmes tels que la communication, le coaching ou encore la formation.

Retrouver la présentation powerpoint de la soirée sur le site de la CCPV : www.cc-paysdevalois.fr



80 personnes ont assisté à cette 4^e édition des REV. ©CCPV, A. Carrara

RENCONTRE

Un nouveau directeur pour le service Développement économique de la CCPV

Bruno DELLINGER a rejoint, début janvier 2014, les équipes de la CCPV en tant que Directeur du service Développement économique. Nous l'avons rencontré pour faire sa connaissance et pour qu'il nous dévoile ses projets.

Bonjour Valois - Pouvez-vous vous présenter ?

Bruno Dellinger - J'ai la chance d'avoir un parcours professionnel international. Au cours de ma carrière, j'ai travaillé en France, en Asie et aux États-Unis. C'est dans ce dernier pays que je décide, en 1997, de créer ma société. Mon travail consiste alors à identifier des entreprises ayant des projets de développement hors des USA, de revendre cette information à des clients - agences de développement économique pour de la création d'emploi, banques pour de la fusion-acquisition. En 2007, je transmets mon activité et décide avec ma famille, de m'installer en France. C'est à cette époque que je rejoins la Communauté d'Agglomération du Soissonnais en tant que Directeur du Développement économique. Je découvre alors un métier passionnant qui requiert de la technique et un réseau solide, où je peux mesurer l'impact réel de mon travail car les collectivités, avec des modes de fonctionnement différents, sont de petites entreprises. Mais plus que tout, je découvre une région qui, selon moi, fait partie des territoires au potentiel le plus important de France. Situé aux portes de Paris et de sa fenêtre sur le Monde, l'aéroport Charles de Gaulle, le Valois est à la fois rural et urbain et offre un important champ d'actions. Sinon, en parallèle, je suis un passionné d'écriture et d'art contemporain.

BV - Quels seront vos premiers projets pour le Valois ?

BD - Dans un premier temps, mon travail consiste à répertorier l'offre et les exemples de succès sur le territoire (zones industrielles, entreprises, etc.). Ce travail est important pour, dans un second temps, mettre en place des actions de prospection en phase avec les attentes locales. De manière générale, il existe trois principaux secteurs de prospection : l'industrie (même si les projets sont peu nombreux, je pense que c'est encore possible), la logistique et le tertiaire ou la recherche. À l'intérieur de ces secteurs, il faut choisir des cibles susceptibles de se développer dans le Valois, avec comme objectif de participer à sa redynamisation et créer de nouveaux emplois.



Bruno DELLINGER
© CCPV A. Pitet

L'offre culturelle dans le Valois, tout un programme !...

... et un objectif : rendre la culture accessible à tous.

L'animation culturelle du territoire est l'une des préoccupations majeures de la Communauté de Communes. C'est pourquoi le service culturel souhaite développer trois principaux axes : les musiciens-intervenants à l'école et le projet « Cuivres à l'école », la saison de spectacles Musivales et le soutien aux acteurs locaux impliqués dans l'animation socio-culturelle. Tout ceci dans un seul et même objectif : rendre la culture accessible à tous les Valois.

La musique à l'école...

Depuis maintenant 14 ans, la Communauté de Communes, en accord avec l'Éducation nationale et les écoles qui le désirent, développe l'enseignement culturel musical en milieu scolaire. Une fois par semaine, des musiciens-intervenants se déplacent dans les écoles primaires du Valois pour animer des séances 100 % musicales.

Concrètement ?

Pendant 45 minutes, les élèves ont l'occasion de découvrir toutes les facettes de la musique dans des ateliers variés :

- éveil musical,
- comptines,
- perception rythmique,
- découverte d'instruments,
- chant,
- ou encore soundpainting.

Et ça plaît !

Les enfants profitent d'un moment agréable et privilégié. Quant aux enseignants, ils constatent que ces initiations à la musique apportent beaucoup à leurs élèves. « Cela fait deux ans que des musiciens-intervenants de la CCPV viennent dans notre école. Nous trouvons, en effet, que la culture musicale est tout aussi importante que les autres enseignements. Et pour les enfants, c'est vraiment bien.

Ces interventions de professionnels permettent d'aiguiser leur écoute et leur imagination et améliorent leur concentration. Elles leur apportent également une ouverture musicale non négligeable et surtout elles les rendent curieux.

Nous renouvellerons, si possible, l'expérience à la rentrée 2014 », nous a confié Virginie Véron, directrice de l'école de La Forgerette de Bonneuil-en-Valois (en RPI avec les communes de Vez et d'Éméville).

Des interventions liées aux programmes scolaires

Notons que chacune des interventions est directement rattachée aux programmes scolaires des enseignants (eux-mêmes dictés par l'Éducation nationale).

En effet, pour bénéficier de ces interventions dans leur école, les directeurs doivent monter un projet pédagogique global incluant ces cours de musique et le présenter à l'inspectrice de l'Éducation nationale. C'est une fois le projet validé

par cette dernière, que la Communauté de Communes met en relation les musiciens professionnels avec les écoles afin d'établir le planning des interventions, le projet et les ateliers.

Et en dehors de l'école...

La Communauté de Communes du Pays de Valois a souhaité étendre les interventions musicales en mettant en place des ateliers d'initiation extra-scolaires. Ainsi, chaque année, les musiciens-intervenants se déplacent dans d'autres lieux que les écoles pour permettre à tous de découvrir la musique.

Cette démarche est le fruit de collaborations multiples avec, notamment, les haltes-garderies intercommunales, les relais assistantes maternelles, etc.



© CCPV, A. Pitet



Aujourd'hui, plus de 80 classes et 2 000 élèves du Valois bénéficient de cette initiation à la musique.

"Cuivres à l'école": 75 instruments prêtés et 2 ans pour découvrir la musique...



Parallèlement aux interventions dans les écoles, un projet innovant s'est développé sur le territoire du Valois : « **Cuivres à l'école** ».

Il s'agit de sensibiliser les plus jeunes à la pratique musicale par le biais d'instruments de la famille des cuivres. Durant toute l'année scolaire, la Communauté de Communes du Pays de Valois prête aux enfants des classes concernées, des trombones, des cors et des trompettes. Au total, 75 instruments sont mis à disposition. Cette expérience est proposée simultanément à trois classes, et uniquement pour les enfants de cycle 3 (CM1 et CM2). Dès leur arrivée en CM1, les apprentis musiciens choisissent le cuivre qu'ils souhaitent. Puis, durant deux années, à raison d'1h30 par semaine,

les petits Valois s'essaient à la pratique de leur instrument. Un travail de longue haleine qui se présente en deux moments complémentaires : un travail par instrument puis tous ensemble tel un véritable orchestre.

Chacun son tour...

Un roulement entre les écoles est prévu afin, qu'à terme, tous les établissements scolaires du Valois puissent bénéficier du projet « Cuivres à l'école ».

Actuellement, trois classes participent à l'aventure : les élèves de CM1 de l'école d'Auger-Saint-Vincent (en RPI avec les communes de Fresnoy-le-Luat, Trumilly et Rocquemont), ceux de l'école de Verigny (en RPI avec Baron et Rosières) et les élèves de CM2 de l'école Montagny-Sainte-Félicité (en RPI avec la commune d'Ermenonville).

Ce qu'ils en disent...



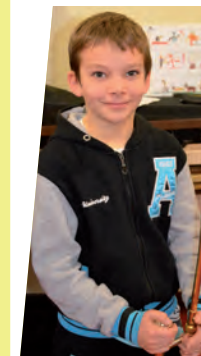
Nous avons rencontré Christine Verrier, directrice de l'école d'Auger-Saint-Vincent, qui nous a parlé des « Cuivres à l'école ».

Bonjour Valois - Quelles sont les motivations qui vous ont poussée à faire partie des « Cuivres à l'école » ?

Christine Verrier - Je trouve que ce projet est une réelle chance pour les enfants, une opportunité pour eux de jouer d'un instrument. De plus, je cherchais à monter un projet musical en lien avec le projet pédagogique de la classe et surtout entièrement cautionné par l'Éducation nationale. Par ailleurs, ce qui m'a séduite dans les « Cuivres à l'école » c'est le fait que les professeurs sont eux-aussi acteurs de la démarche. En effet, ils peuvent, s'ils le souhaitent, apprendre à jouer d'un instrument. C'est un point important pour les enfants puisque, le temps d'une séance, nous devenons, d'une certaine manière, tous égaux. Aujourd'hui, cela fait quatre mois que nous avons débuté et je pense que nous avons atteint notre objectif : inscrire l'instrument de musique dans une pratique collective en lien avec le projet pédagogique.

BV - Qu'est-ce que le projet apporte aux élèves ?

CV - Les séances sont menées de telle manière qu'elles permettent à l'enfant d'avoir une approche sensorielle de l'instrument. Il n'y a pas que le son qui compte. La posture, le souffle ou encore le toucher, tout est abordé. Ensuite, je pense que ce projet développe l'écoute, la concentration, l'autonomie et surtout le travail en équipe. Tout ceci dans une ambiance résolument musicale !



Du côté des élèves... Noah Amfry, 9 ans, habite à Trumilly et joue du trombone. Il nous parle de son aventure.

Bonjour Valois - Qu'est-ce qui te plaît ?

Noah Amfry - Ce que j'aime le plus c'est de pouvoir jouer de la musique et surtout du trombone. Au début j'avais peur mais les musiciens intervenants nous ont tout appris, étape par étape. Et puis, j'aime être avec tous mes copains. C'est un moment où nous apprenons en nous amusant.

BV - Qu'est-ce que tu apprends pendant ces séances ?

NA - Nous apprenons des morceaux de musique comme *Jingle bells*. Nous jouons d'abord séparément, puis tous ensemble, tel un orchestre. Nous préparons aussi un concert que nous donnerons à la fin de l'année et qui réunira les élèves de toutes les classes.



L'offre culturelle du Valois



Le groupe Au p'tit bonheur s'est produit le samedi 16 novembre 2013 à Lévignen, dans le cadre de la 11^e saison des Musivales.
© CCPV, A. Carrara

Musivales : le renouveau !

Pour cette onzième saison, les Musivales sont placées sous le signe du renouveau et de la diversité musicale. En effet, si l'Orchestre de Picardie et l'Orchestre Philharmonique de l'Oise reviennent pour le plus grand plaisir des spectateurs, une belle place est également faite à la chanson française, toujours dans l'objectif de séduire un large public familial, objectif premier des Musivales.

Ainsi, le samedi 12 avril à Betz, Emmanuel DELLA TORRE, dont « la musique flirte entre chanson française à la Souchon, Bahsung ou Sheller, pop anglaise et folk américain aux fragrances celtiques... », donnera un concert.

Théâtre et musique

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Espace Jean-Legendre de Compiègne, « Itinérance en Pays d'Oise », quatre spectacles (trois pièces de théâtre et un récital de piano) ont été proposés cette saison à Gaignes, Feigneux, Auger-Saint-Vincent et Morienvall.

D'autres concerts de musiques actuelles sont en préparation pour la prochaine saison.

Par ailleurs, le Valois peut s'enorgueillir de compter sur son territoire, à Sery-Magneval, une compagnie professionnelle de théâtre, « La compagnie de la Fortune ». Elle jouera d'ailleurs sa dernière création, « La Leçon » d'Eugène Ionesco en juillet prochain au festival d'Avignon.

L'offre culturelle du Valois ne se limite pas qu'aux actions du service culturel.

Les associations jouent un rôle important, certaines subventionnées par la CCPV.

- la mjc culture, pour sa programmation en direction des écoles, collèges et lycées (en 2013, 22 représentations - 8 spectacles - 31 établissements scolaires participants - 2 384 élèves spectateurs),

- L'Usine à Danses, pour ses cours de danse classique, modern-jazz, hip-hop, salsa (471 adhérents sur les trois sites : Crépy-en-Valois, Mareuil-sur-Ourcq et Lagny-le-Sec).

Et dans les communes du Pays de Valois :

- le festival de la Gergogne à Rosoy-en-Multien,
- un festival de musique métal à Trumilly,
- le festival « des livres et vous » (cf page 5 du *Bonjour Valois*),
- le Festival des 35 clochers en Vallée de l'Automne,
- le festival « Jours de Fête » à Feigneux, etc.
- à Ermenonville, le Parc Jean-Jacques Rousseau a été labellisé centre culturel de rencontre en 2012 et propose depuis une programmation culturelle et des résidences d'artistes. Son ambition : être un jardin culturel et philosophique.

Et puis encore ...

Deux écoles de musique associatives dont l'enseignement répond au cadre défini par le ministère de la Culture :

- l'école Érik-Satie à Crépy-en-Valois,
- l'EmdV (école de musique du Valois) à Nanteuil-le-Haudouin, Lagny-le-Sec, Ermenonville, Acy-en-Multien et Morienvall.

Ces deux écoles proposent formation musicale et pratique instrumentale (piano, guitare classique et électrique, violon, alto, violoncelle, contrebasse, batterie, basse, flute traversière, hautbois, saxophone, cor, trombone, trompette...). Plus de 500 personnes les fréquentent chaque semaine.

Et enfin le cinéma

Rappelons aussi l'ouverture du cinéma « Les Toiles » à Crépy-en-Valois en août dernier avec ses quatre salles équipées des dernières technologies (plus de 2 500 abonnements ont déjà été vendus).

Ordures ménagères : restes de repas, déchets souillés, non recyclés... *que deviennent-ils après la collecte ?*

ENVIRONNEMENT

Présentées à la collecte, dans vos poubelles traditionnelles, les ordures ménagères, c'est-à-dire tous les déchets que vous ne pouvez pas trier pour le recyclage (restes de repas, emballages souillés, serviettes, mouchoirs en papier, couches-culottes ...), sont acheminées par train, vers le Centre de Valorisation Énergétique situé à Villers-Saint-Paul. Elles y sont incinérées pour produire de l'énergie thermique et électrique. Cette production de vapeur et d'électricité est achetée par des industries locales. En 2014, la vapeur dégagée sera aussi utilisée dans le réseau de chauffage de la ville voisine de Nogent-sur-Oise.

Rappelez-vous qu'en triant les emballages plastiques, métalliques, cartons, papiers, bouteilles en verre, textiles usagés, vous leur donnez une seconde vie. Et pour le reste des déchets non recyclés, rien n'est perdu, mais valorisé en énergie...

L'explication en image :



Crédits photos :

- Ordures ménagères, poubelle et sac : Eco-Emballages
- Collecte, déchargement, transport, CVE, fosse, four, mâchefers : SMVO
- Sous-couches routières, électricité, vapeur d'eau, habitat : images Clipart

Apprendre à jardiner sans pesticides avec

Le rés'EAU

les jardins

S'emmêlent



Près de la moitié des Français dispose d'un jardin ou d'un potager. 76 % jardinent, soit environ 17 millions de jardiniers en France.

Mais c'est aussi environ 5 000 tonnes de pesticides dans les jardins : herbicides, fongicides, insecticides. La présence de pesticides est généralisée dans les cours d'eau en France. C'est pourquoi l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE) de Picardie avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, lance un programme d'ateliers et d'échanges destinés aux jardiniers amateurs. Il s'agit de sensibiliser, de diffuser des informations (livrets et poster) et de valoriser les "bonnes pratiques".

L'abus de pesticides dangereux pour notre environnement et pour notre santé

L'étude Jardivert (SYNAPSE - 2010) montre que presque tous les jardiniers amateurs ont utilisé ou utilisent des pesticides sans avoir conscience de leur dangerosité pour eux ou pour la nature : seuls 32 % estiment que ces produits sont dangereux. L'utilisation des pesticides, sans précaution ou respect des dosages, n'est pas seulement une atteinte à l'environnement (pollution des rivières et nappes souterraines, destruction de la biodiversité, contamination de l'eau du robinet). C'est aussi risquer de mettre en contact les enfants ou les animaux domestiques avec des produits potentiellement dangereux pour leur santé (contamination des aliments par des résidus de produits, contacts directs, ...).

LES RENCONTRES INFOS/ÉCHANGES 2014, À 20H

14 mars, mairie de Vaumois

Les secrets de la récolte et de la conservation des graines et des légumes de mon potager.

11 avril, mairie de Vez

Compost et paillage : pour un jardin fertile, facile et économe.

Ça se passe en Pays de Valois

LES ATELIERS 2014 À CRÉPY-EN-VALOIS, DE 9H À 12H

29 mars

Observer et connaître son sol.

12 avril

Nourrir, enrichir et protéger sa terre.

24 mai

La lutte biologique contre les maladies et les insectes du jardin.

14 juin

Cuisinez vos fleurs !

19 juillet

Ambiance déco pour une matinée au jardin.

Devenir un jardinier responsable, pour que jardiner rime avec préserver !

Savoir-faire et nouveaux comportements permettent un jardinage durable. Les "bonnes pratiques" incluent entre autres : associations de plantes, engrais verts, compostage, fleurs et nichoirs à insectes... Le jardinier responsable doit apprendre l'écologie de base (qui mange qui ?), les besoins des plantes, les techniques alternatives de travail du sol, le soin des cultures et la multiplication des végétaux de façon économe (temps, argent), l'utilisation et l'entretien des bons outils... Le jardin, lieu de détente, seul ou en famille, autour des fleurs et des légumes, doit demeurer une source de plaisirs et de découvertes sans risques.

L'URCPIE de Picardie organise des actions de sensibilisation destinées aux jardiniers picards avec des ateliers pratiques, des expositions, un jardin pédagogique etc... De plus, l'URCPIE et l'Agence de l'eau Seine-Normandie ont créé "**le Rés'EAU les jardins s'emmêlent**" afin d'accompagner les jardiniers qui veulent jardiner plus "vert", mais aussi pour aider les personnes qui souhaitent débiter dans le jardinage.

Comment faire ?

Si vous jardinez déjà, ou si vous souhaitez apprendre, prenez contact avec "**le Rés'EAU les jardins s'emmêlent**", par téléphone ou mail, et inscrivez-vous à une rencontre et/ou un atelier pratique proposés sur un territoire partenaire de l'opération. Vous deviendrez ainsi membre du Rés'EAU et pourrez bénéficier gratuitement des services suivants : temps d'échanges conviviaux sur le jardinage, ateliers pratiques, visite d'un jardin remarquable, achats groupés (donc à des tarifs préférentiels) de graines bio et locales, conseils et retours d'expériences via une info-mail, livrets pratiques et poster sur le thème du jardin et la consultation, sur internet, d'un centre de ressources documentaires.

En savoir +

URCPIE Oise

03 44 40 61 30

lesjardinsemmellent@orange.fr.com



SOUVENIR



Festival des 35 clochers en Vallée de l'Automne - Samedi 4 et dimanche 5 octobre 2014

13

CULTURE, PATRIMOINE
TOURISME, LOISIRS

14-18 nos villages se souviennent...

Août 1914, la guerre arrive dans le Valois. On l'attendait, on s'y préparait depuis longtemps...



Eglise de Fresnoy-la-Rivière.
© L. Compain

A la sortie de la messe, Charles et Adrienne se font leurs adieux, le curé vient de donner sa bénédiction aux hommes qui partent pour le front. « La France sera victorieuse dans ce conflit, dans quelques mois vous reviendrez en héros et vous retrouverez vos familles » leur dit-il ...

Mais moins d'un mois après le début des conflits, l'armée allemande, semblable à un long serpent gris, est partout dans la Vallée, de Verberie à Mareuil-sur-Ourq. Les Allemands avancent. Leur objectif : anéantir l'armée française avant son arrivée à Paris et rendre ainsi la victoire germanique encore plus éclatante. Crépy-en-Valois est déjà occupée et des prises d'otages garantissent la sécurité des soldats ennemis. L'abbé Bruno fera partie de ce groupe de prisonniers qui, heureusement, en sortira indemne.

Chaque semaine, les maires des villages réunissent les familles dans l'église pour leur donner des nouvelles des troupes et distribuer les lettres des soldats. Rares sont les jours où une lettre de Charles arrive jusqu'à Adrienne. Alors elle attend... De temps en temps, l'église sonne le tocsin et il faut alors courir à la cave pour se protéger des bombardements.

Partout on entend dire que des régiments français sont décimés et que la guerre durera plus longtemps qu'on ne l'avait cru...

Enfin, le 11 novembre 1918 à 11h, le clairon de l'armistice résonne. Mais la joie de la paix retrouvée ne peut faire oublier ni les ruines, ni ceux qui ne sont pas revenus.

100 ans après, les habitants des villages de la Vallée de l'Automne ont choisi de se souvenir... Retrouvez les bénévoles des églises lors du Festival des 35 clochers, les 4 et 5 octobre 2014. Ils vous proposeront des expositions, des pièces de théâtre, des reconstitutions, des vieux objets... relatant et illustrant la vie durant la guerre, à l'ombre de leur clocher.



Église Saint-Denis de Crépy-en-Valois.
© L. Compain



Abbaye Notre-Dame de Lieu-Restauré.
© L. Compain

Si vous avez des documents relatifs à cette période, vous pouvez les faire parvenir à l'Office de tourisme du Pays de Valois. Ils seront reproduits et restitués dans les meilleurs délais. Merci de votre contribution.

Stalles de l'abbatiale
Notre-Dame de Morienvall
© M. Fërembach

En savoir +
**Office de tourisme
du Pays de Valois**
www.valois-tourisme.com
Tél. : 03 44 59 03 97

Demandez le programme !

Musivales. 11^e saison...

Des spectacles variés, pour satisfaire tous les goûts, toutes les envies et tous les âges. Théâtre, récital de piano, chanson française, orchestre symphonique...

Réservations > Tél. : 03 44 88 05 15

Renseignements, programmation : <http://musivales.cc-paysdevalois.fr>



RÉCITAL DE PIANO 22 mars 2014 - 20h30 Le Plessis-Belleville



Gaetano Pattavina

Bénéficiant d'une formation binationale italienne (Conservatoire V. Bellini de Catane) et française (École Normale de Musique de Paris), Gaetano Pattavina se consacre depuis longtemps à la recherche en musicologie et en pédagogie musicale.

Les œuvres sélectionnées visent à montrer à quel point la musique défie les frontières. Les liens entre les compositeurs et les œuvres révèlent ainsi une véritable tradition commune européenne, dans le langage, les procédés d'écriture, dans la sociologie même du fait musical.

Au programme de la soirée : Bach, Haendel, Scarlatti, Mozart, Liszt, Thalberg, Chopin, Fauré.

CHANSON 12 avril 2014 - 20h30 Betz



Emmanuel Della Torre

Emmanuel Della Torre est auteur, compositeur, guitariste et chanteur. Subtil trappeur de l'âme, il rapporte de ses traques intérieures des trésors : fourrures des plus doux souvenirs, toisons rêches des pires moments... Ses chansons éclairent en douceur nos zones d'ombre ou illuminent la beauté du monde.

Ses mots volontiers joueurs, parfois teintés d'une douce mélancolie, respirent la sincérité d'un homme qui se présente sans fard. Sa musique flirte entre chanson française à la Souchon, Bashung ou Sheller, pop anglaise et folk américain aux fragrances celtiques.

Sur scène, c'est en trio qu'il présente son répertoire, et les guitares, percussions, flûte, violon, basse, mélodica, glockenspiel et mandoline « slidée » offrent un écrin de plumes à ses chansons délicatement arrangées.

MUSIQUE CLASSIQUE 24 mai 2014 - 20h30 Péroy-les-Gombries



Orchestre régional de Picardie

Jolis échos croisés pour ce programme entre baroque et contemporain, classique et moderne.

À la vivante et somptueuse trame des cordes du 3^e Concerto Brandebourgeois répond en effet l'intrigant « manège » baroque imaginé par Thierry Escaich, ses secousses stylistiques, ses paniques contrôlées. Mais c'est sous la bienveillante autorité du grand Haydn qu'on goûtera au virtuose et jovial violoncelle de Boccherini, à la « classique » Sinfonietta de Poulenc, aux couleurs et à l'esprit si français par ailleurs.

Distribution

Direction : Marien van Staalen

Soliste : Laurent Rannou - violoncelle



< Rendez-vous sur le site internet des Musivales

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

25 ans au service des espaces naturels picards

Marolles, vue aérienne © Conservatoire des espaces naturels Picardie

Association loi 1901, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a été créé en 1989. Il fêtera cette année 25 ans passés au service de la protection et de la valorisation du patrimoine naturel picard.



Il intervient sur :

- plus de 10 000 hectares de nature
- plus de 200 sites naturels

pour en préserver la faune, la flore et les paysages.

Soutenu par plus de 600 adhérents, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est le premier Conservatoire en France agréé par l'État et la Région (juillet 2012).



Il adhère à la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, première ONG française dans la préservation des espaces naturels. Comme pour les 30 Conservatoires de France, ses missions sont : connaître, protéger, gérer et valoriser les espaces naturels.

Connaître :

- recenser, étudier et identifier les sites naturels remarquables pour mieux les protéger
- proposer des plans d'actions pour conserver la biodiversité de ces espaces

Protéger :

- associer les acteurs locaux et les usagers dans la gestion des sites naturels
- acquérir la maîtrise foncière ou d'usage de ces sites

Gérer :

- mettre en œuvre une gestion écologique des sites définie dans un plan de gestion
- entretenir, restaurer (pâturage, fauche, etc.)

Valoriser :

- aménager les sites naturels pour l'accueil du public
- sensibiliser le grand public à la fragilité des milieux naturels de Picardie (sorties, chantiers nature, documents de communication...)

Le Conservatoire gère près de 140 hectares de milieux naturels, sur des terrains communaux ou privés, répartis sur les communes de Fresnoy-la-Rivière, Morienvall, Feigneux, en vallée de l'Automne ; Rocquemont et Auger-Saint-Vincent, en vallée de la Sainte-Marie ; Baron, Péroy-les-Gombries et Rouville, sur les marges du massif forestier d'Ermenonville et le Bois du Roi ; et enfin Marolles en vallée de l'Ourcq.

Découvrez ces joyaux de biodiversité tout au long de l'année lors de sorties et chantiers nature, ainsi que les sites naturels préservés en région et les actions du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sur www.conservatoirepicardie.org

Le Valois, paysage et milieux naturels

CULTURE, PATRIMOINE
TOURISME, LOISIRS

Le territoire du Valois, situé dans le bassin parisien, entre l'Oise, l'Ourcq, la plaine de France et le Soissonnais, présente des paysages marqués par les forêts. Les plaines abritent une biodiversité riche et souvent méconnue.



L'orchidée sauvage qui pousse à Rocquemont. © Conservatoire des espaces naturels Picardie

Des orchidées sauvages dans le Pays de Valois.

La vallée de l'Automne et la vallée de la Sainte-Marie, taillées dans le plateau calcaire, accueillent sur leurs flancs des milieux uniques appelés pelouses calcicoles. Elles sont constituées de végétations herbacées rases sur un sol sec et pauvre. C'est là que poussent des **orchidées sauvages**, étonnantes et discrètes. D'autres plantes, d'affinité montagnarde ou méditerranéenne, y trouvent lumière, sécheresse et chaleur nécessaires. Le **lézard vert** est également présent, c'est l'une de ses localités les plus au nord de la France.

Un paradis pour chauves-souris, libellules et engoulevents

L'extraction de pierre puis, parfois, la culture de champignons ont creusé le sous-sol de nombreuses cavités et galeries. Aujourd'hui hors d'activité, leur température et leur hygrométrie assez constantes en font un habitat de choix pour les espèces animales hibernantes, dont les **chauves-souris**.

Ces mammifères trouvent dans les failles du calcaire des abris sûrs : elles y entrent au mois d'octobre et ressortent au printemps, lorsque les ressources alimentaires (insectes) sont de nouveau disponibles.

Au gré des crues de l'Automne et de ses affluents, dans le fond de vallée, le calcaire a été recouvert par des alluvions. Les peupliers dominent, plantés massivement pour alimenter la manufacture d'allumettes de Saintines. On trouve encore, sur le territoire du Valois, quelques zones humides ouvertes qui abritent une faune et une flore menacées. Elles constituent, pour les **libellules**, un territoire idéal pour la chasse, le repos et la reproduction.



Ce beau lézard vert se promène à Feigneux. © Conservatoire des espaces naturels Picardie



Engoulevent d'Europe © P. Jaunet

La marge Est du massif d'Ermenonville ainsi que le Bois du Roi accueillent des paysages colorés dominés par les landes sèches. Les blocs de grès et les pelouses sableuses, créent, dans les landes, une atmosphère unique et constituent un refuge pour de nombreuses espèces de faune. L'**Engoulevent d'Europe** est un oiseau migrateur dont le cri ressemble étrangement au bruit d'une mobylette ! Il apprécie les landes de Picardie entre juin et août, période pendant laquelle il se reproduit et élève ses jeunes avant de repartir pour l'hiver au sud du Sahara.

notre actualité

Suivez

